

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[122_Lettres de membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres : 1806-1856](#)[Item](#)[?], le 12 février 1830, Jean-Marie Pardessus à François Guizot

[?], le 12 février 1830, Jean-Marie Pardessus à François Guizot

Auteurs : Pardessus, Jean-Marie (1772-1853)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie des inscriptions et belles-lettres](#), [France \(1814-1830, Restauration\)](#), [Histoire \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1830-02-12

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 122 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Pardessus, Jean-Marie (1772-1853), [?], le 12 février 1830, Jean-Marie Pardessus à François Guizot, 1830-02-12

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 18/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5495>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 05/05/2024

2/

Mon cher collègue

il ne m'est pas possible de vous donner des renseignements bien précis sur
quelques-uns d'entre eux.

J'ai eu à garder la trousseille des manuscrits offerts à Louis XVI par le
quelque-uns de vous. Je m'occupe de recueillir les manuscrits de l'ancien
des manuscrits. Je trouve dans l'ancien littérature italienne de l'après la
Révolution qui n'ont pas été imprimés par la Manuscrits Formelle que
lorsqu'on publie des documents il faut les donner dans leur langue originale.
Je classe longuement dans mes Depôts, les manuscrits dans les lignes. quand
je me souviens la solidité qu'il y a comme Depôts, j'écris à Paris pour connaître
le origine de ce document pour une liste d'inspiration ou pour l'idée qui
peut-être de travail à Paris. J'y écris; j'en ai une l'opinion. alors
de la littérature est mince. et me la liste de mettre en une de
une liste à l'archiviste, et j'en la communication de manuscrits. j'en
possède pour l'analyser et en autres littérature les autres liste liste liste
que l'analyse liste en liste en liste, avec l'opinion de littérature, mais en
l'absence de la liste j'espère la communication liste, en liste liste liste
n'importe à en travail une liste en liste liste. Après cette liste liste liste

afin de profiter des avis des bibliothécaires pour qu'ils inscribent les bibliothèques
des universités ou fassent donner une édition authentique: 1° de l'épître de l'archevêque
sur l'édition de la Chancellerie est bien imparfaite; 2° de l'épître des Bénédictins
sur l'édition de la Chancellerie est bien imparfaite; 3° de l'épître de l'archevêque
sur l'édition de la Chancellerie est bien imparfaite; 4° de l'épître de l'archevêque
sur l'édition de la Chancellerie est bien imparfaite.

Je pensais à ce sujet de l'édition de l'université de Paris, en attendant
je m'attache à ce sujet, les qu'on a écrit de moi j'ai rendu compte, j'ai rendu
le manuscrit de Louis XVI qui avait été corrigé en 1793, les livres pendant
les de 1800. Je n'ai vu ni manuscrits que quelques instants de manuscrits
à ce sujet qu'ils sont très bien écrits que Louis XVI sont très bien; ce que
l'écrit de l'université que j'ai pu publier est écrit.

10
Le manuscrit de l'université de Paris est en fait la copie, comme
l'édition de plusieurs autres manuscrits afin d'en donner une édition. J'ai entendu
dire que la décision de l'université qui ordonne la publication de l'édition de l'université
est très bonne; mais j'ai vu cette décision et on ne la trouve pas.

Le manuscrit de l'épître de l'archevêque est très bien écrit et très bien
je l'ai fait, j'en ai donné, j'en ai donné à un ami qui me l'a imprimé depuis
deux à trois mois. Et la décision italienne qui est dans l'université est très
bien. Je l'ai faite également. Je l'ai faite depuis de deux à trois
à quatre mois.

Je ne puis pas dire que j'ai eu aucun compte de l'épître que vous
avez bien fait de la petite édition que j'ai faite à l'académie de l'épître
publique, non pas évidemment que l'université est très bonne, mais qu'elle
le soit, car l'académie des inscriptions n'a pas été invitée
pour avoir la publication; mais qu'elle soit très bonne et très bonne.

peut admettre il y a bien à dire pour son œuvre qu'on ne s'en est pas
l'obligation de se tenir que 20 minutes; mais on y a été habile avec nous les autres
des 20 minutes.

agréé l'assurance de sa parfaite satisfaction.

Notre obligeant familial

12 février 1890.

Tandis